

## "Enquêtes auprès de populations difficiles à joindre : Principes méthodologiques et adaptations pratiques"

Martine Quaglia et Géraldine Vivier<sup>1</sup>

### RÉSUMÉ

Depuis le milieu des années 90 en France, différentes enquêtes quantitatives ont été menées auprès de populations sans domicile à partir de méthodes créées aux Etats-Unis dans les années 80. Au fil de ces recherches, la méthodologie, initialement adaptée au contexte français par Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion à l'Ined, s'est enrichie et la capitalisation des différentes expériences a notamment permis d'adapter la méthode à d'autres populations difficiles à joindre et à échantillonner tels que les usagers de drogue.

L'objectif de cette communication vise à retracer les principales avancées développées au fil de ces enquêtes et à présenter les enjeux et les difficultés inhérents à leur mise en œuvre, des phases d'échantillonnage à celles de collecte, sur le terrain. En particulier, nous présenterons les questions, méthodologiques mais aussi éthiques, soulevées par la nécessaire collaboration des structures, associatives ou institutionnelles, qui proposent différents services aux populations ciblées (restauration, hébergement, soins...), avant de discuter des réponses qui leur ont été apportées.

## 1. ENQUETER AUPRES DE POPULATIONS DIFFICILES A JOINDRE

### 1.1 Les enquêtes auprès de populations sans domicile en France

Dans le contexte d'une demande sociale croissante et suite à la création d'un groupe de travail sur les « sans abri » initié par le Conseil National de l'Information Statistique en 1993, différentes enquêtes ont été menées en France, depuis le milieu des années 90, auprès de populations sans domicile. Si ces enquêtes quantitatives visent à mieux connaître ces populations et à combler les lacunes du recensement qui capte mal les « situations marginales de logement » telles que les logements dépendant d'une association, les personnes temporairement hébergées dans un ménage ou les populations sans domicile logées dans un hôtel ou un foyer de travailleurs migrants, elles posent néanmoins des difficultés spécifiques et se heurtent en particulier à l'absence de base de sondage fiable permettant d'échantillonner de façon représentative la population ciblée. Dans la lignée de travaux américains, Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion (2000) ont donc repris, et adapté au contexte français, des méthodologies développées aux Etats-Unis par M. Burt et B. Cohen (Urban Institute) et M.L. Dennis et R. Iachan (Research Triangle Institute) à la fin des années 80 et qui consistent à s'appuyer sur le dispositif d'aide aux populations sans domicile pour constituer une base de sondage (Burt et Cohen, 1989 ; Burt 1991 ; Dennis et Iachan, 1993). Toutefois, la nécessaire médiation de ces structures, associatives et institutionnelles, pose un certain nombre de problèmes méthodologiques assez spécifiques. Au fil des différentes expériences menées en France auprès de populations sans domicile mais aussi d'usagers de drogue, nous présenterons donc les difficultés rencontrées, des phases d'échantillonnage à celle de collecte, et les adaptations successives aux réalités de terrain et aux différentes populations enquêtées.

### 1.2. Méthodologie et principes d'échantillonnage

Une première phase de l'enquête consiste à dresser l'inventaire exhaustif des structures proposant des services (restauration, hébergement, soin, etc.) aux populations ciblées par l'étude puis à collecter des informations sur leur

---

<sup>1</sup> Quaglia M., INED, 133 Bd Davout, 75020 Paris, [quaglia@ined.fr](mailto:quaglia@ined.fr), Vivier G., INED, 133 Bd Davout, 75020 Paris, [vivier@ined.fr](mailto:vivier@ined.fr).

mode de fonctionnement et leurs activités. Une enquête auprès des structures, par téléphone ou en face-à-face, permet alors :

- de prendre contact avec les responsables et de leur présenter la recherche,
- d'identifier les différents services et les prestations proposées par chaque structure,
- d'éliminer les services hors-champ,
- d'estimer la fréquentation des services : nombre de prestations (repas, nuitées, consultations médicales) données un jour moyen,
- de saisir les règles de fonctionnement des services : jours et horaires d'ouverture, configuration des lieux et organisation du service...

Ces informations vont permettre de construire la base de sondage et de procéder à un échantillonnage à plusieurs degrés intégrant un tirage des agglomérations (pour une enquête nationale), puis un tirage des services et des jours d'enquête et enfin, dans chaque service sélectionné, un tirage des individus via les prestations dont elles bénéficient. Autrement dit, on procède à un échantillonnage, non pas d'individus, mais de prestations assurées par les services. Un nombre fixe de prestations par service/jour enquêté est déterminé (4 ou 6 selon l'enquête) ; 4 à 6 individus bénéficiant de ces prestations dans le service concerné seront, le jour J, aléatoirement tirés par l'enquêteur. Un calendrier des dates d'interventions dans les services est ainsi planifié et le nombre de questionnaires total à réaliser dans chaque service déterminé, proportionnellement à sa capacité d'accueil hebdomadaire. Le tirage des services/jours se fait par type de service et par volume d'activité décroissant ce qui induit une stratification implicite de l'échantillon. Celle-ci permet de tenir compte de la variété des services qui, en raison de politiques et de modes d'action différents (de l'hébergement d'urgence à l'hébergement d'insertion, des consultations médicales programmées sur rendez-vous à l'accueil tout venant), drainent et accueillent différents profils de populations.

Restent enfin l'élimination des doubles comptes et le calcul de pondérations (méthode du « partage des poids », Lavallée, 1995 ; Ardilly et Le Blanc, 2001) pour réaliser un échantillon représentatif. Il s'agit alors de corriger les différences dans les probabilités individuelles d'insertion dans l'échantillon, dues à une utilisation plus ou moins intense des services. Des questions sur la fréquentation des différents services enquêtés sont introduites à cet effet dans le questionnaire.

## **2. AU FIL DES ENQUETES : ADAPTATIONS METHODOLOGIQUES**

### **2.1 La création d'une base de sondage : enjeux, difficultés et contraintes**

La base de sondage définit en partie le champ de l'enquête et ses limites par rapport à l'idéal. Ainsi, les enquêtes auprès de personnes sans domicile sont-elles, plus précisément, des enquêtes auprès des utilisateurs des services d'aide aux personnes sans domicile (au sens restreint) : les personnes qui ne fréquentent pas les structures échappent de fait à l'enquête. Une fois cette limite posée, l'un des enjeux consiste donc à couvrir au mieux tout l'éventail des structures et services existants et à maintenir à jour une base de données. Or ces informations sont assez fluctuantes et mobiles : des associations naissent, d'autres disparaissent, de nouvelles activités sont créées, d'autres supprimées, les volumes d'activité fluctuent rapidement.

Outre l'exhaustivité de l'inventaire, la couverture du champ dépend aussi de la faisabilité de l'enquête dans chaque service en fonction de ses réalités propres, et notamment de son degré de spécialisation. Par exemple, les services de domiciliation, les consultations précarité des hôpitaux, etc. accueillent des personnes sans domicile mais ce n'est pas la majorité de leur public. La faible augmentation de la couverture du champ que l'intégration de services non spécialisés permet (au regard du nombre de personnes à y enquêter) n'incite pas à conseiller cette approche. Dans les enquêtes françaises, les arbitrages entre coût et rentabilité ont aussi conduit à intégrer ou non, selon les enquêtes et leurs possibilités, les accueils de jour. Certaines enquêtes américaines (J. Turnham, E. Wilson, M. Burt, 2004) ont au contraire intégré tous les services susceptibles d'accueillir des personnes sans domicile.

La capacité à convaincre les responsables et les intervenants des structures de participer à l'étude constitue une autre difficulté. Du télescopage entre la problématique des chercheurs et celles des intervenants de terrain à la peur de la stigmatisation d'une population fragile que l'on souhaite protéger... les obstacles sont nombreux. Par exemple, comment convaincre une structure qui propose des hébergements de longue durée à des personnes (qui ont donc un domicile) qu'une enquête auprès de personnes sans domicile les concerne et que leur service n'est pas hors-champ ? Dans d'autres cas, et bien que les réticences des structures par rapport aux enquêtes visent plutôt à protéger la population accueillie et la relation construite avec elle, l'obstruction des intervenants peut aussi relever d'autres considérations et, par exemple, du sentiment que les populations qu'elles accueillent ne sont pas aptes à répondre à un questionnaire.

Enfin, une autre difficulté relative à la constitution de la base de sondage consiste à collecter les informations les plus fiables possibles sur le volume d'activité des structures (volume d'activité dont dépend la représentation proportionnelle de chaque service). Or, ces informations ne sont pas anodines : bien souvent, les financements des structures en dépendent directement. D'une façon générale, les données d'activité recueillies au cours de la phase préparatoire ont tendance à être sur-évaluées par rapport aux files actives effectivement observées par les enquêteurs pendant la collecte. Néanmoins, les difficultés ne tiennent pas seulement à la sensibilité des données et aux enjeux dont elles sont l'objet. L'activité des services est enregistrée selon des modalités et des catégories utiles pour les structures mais qui ne correspondent évidemment pas nécessairement aux besoins de la recherche. Des précautions doivent donc être prises et des ajustements trouvés pour distinguer, le cas échéant, le nombre de prestations et le nombre de personnes par exemple, ou estimer un volume d'activité journalier à partir de données mensuelles. Selon le degré de formalisation de l'activité des services et de son enregistrement (cahier de rendez-vous ou non, nombre de prestations - de lits par exemple - déterminé ou non...), les estimations sont plus ou moins précises.

## **2.2 Le champ de l'enquête : avancées et adaptations**

Au fil des collectes et des expériences capitalisées, le champ couvert par les différentes enquêtes a évolué. Les enquêtes menées de 1995 à 2001<sup>2</sup> intégraient les services de restauration (repas), les centres d'hébergement et les appartements ou chambres d'hôtel pris en charge par une association (nuitées). Elles touchaient ainsi à la fois des personnes sans domicile, vivant dans la rue ou dans des squats, des personnes hébergées chez des amis ou de la famille et des personnes ayant un logement en propre et utilisant les services de restauration. En revanche, les usagers non francophones des services (soit 14% des contacts dans l'enquête nationale de l'Insee en 2001) et les personnes non utilisatrices de services d'aide étaient de fait exclus. Suite à l'enquête de 2001 (Brousse et al., 2002a), et à la demande de l'Insee et de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'exclusion sociale, deux opérations complémentaires ont donc été menées par l'Ined :

- une quarantaine de questionnaires administrés par des enquêteurs-interprètes ont été passés, dans différentes langues, auprès d'usagers de services d'hébergement et de restauration (Marpsat M., Quaglia M., 2002)
- et 96 questionnaires ont été passés auprès de personnes rencontrées par des services itinérants qui vont au devant de personnes vivant dans différents espaces publics (rue, gares, stations de métro...) et dans des squats (Marpsat et al., 2002).

Les résultats de l'enquête auprès des services itinérants (qui a appliqué le même protocole d'inventaire et d'échantillonnage des services concernés) ont montré que 17 personnes interviewées déclaraient n'avoir jamais utilisé les services fixes, 79 ayant utilisé un service au moins une fois dans leur vie (dont 63 dans le mois précédent et 51 durant la semaine précédent l'enquête). Cette enquête a également permis de déceler l'importance nouvelle d'un autre type de prestation, le petit déjeuner, jusqu'alors peu fréquent : près d'une personne sur deux a ainsi déclaré avoir utilisé ce type de service. A l'avenir, on pourrait donc envisager une extension de l'échantillon des services « repas-hébergement » à ce type de service, afin d'améliorer la couverture des utilisateurs, et en particulier de ceux qui utilisent le plus rarement les services.

Outre une évaluation de la couverture du champ des enquêtes précédentes, cette opération complémentaire a permis de s'adapter à l'évolution du paysage associatif et des nouvelles activités créées, de développer et de tester une méthodologie de collecte adaptée aux réalités très particulières de ces services mobiles et d'envisager leur intégration dans de nouvelles enquêtes. Cette expérience a en particulier trouvé son prolongement dans les enquêtes Coquelicot auprès des usagers de drogues réalisées en 2002 et en 2004 (Emmanuelli et al., 2003) et permis d'en enrichir la base de sondage en intégrant à la fois les services fixes d'hébergement, de soins, d'échanges de seringue, d'accueil proposés aux usagers mais aussi des services mobiles tels que des équipes de rue et des bus qui circulent à la rencontre des usagers.

## **2.3 L'échantillonnage sur le terrain : les réalités du comptage des usagers du service et du tirage aléatoire**

Nous avons vu que l'enquêteur réalise, sur le terrain au moment même de la collecte, la dernière étape de l'échantillonnage. Outre la passation des questionnaires, il est en effet chargé de compter le nombre de personnes

---

<sup>2</sup> INED 1995, M. Marpsat et J.M. Firdion, Paris - Élan Retrouvé / INED 1996, V. Kovess et C. Mangin-Lazarus, Paris - INED 1998, M. Marpsat et J.M. Firdion, Jeunes âgés de 16 à 25 ans, Paris et petite couronne - INSEE / INED 2001, C. Brousse, E. Massé, B. Guiot de la Rochère, national, 80 agglomérations de plus de 20.000 habitants.

utilisatrices du service concerné le jour d'enquête et de procéder à un tirage aléatoire des enquêtés afin que chaque utilisateur ait la même probabilité d'être inclus dans l'échantillon, sans sélection *a priori*. Ce point est particulièrement important dans la mesure où il permet aussi de dépasser les appréhensions et les représentations souvent négatives associées aux populations sans domicile comme aux usagers de drogue et qui pourraient conduire les enquêteurs à sélectionner les personnes dont l'apparence physique est la moins marquée par une vie très précaire (vêtements usés, blessures...) ou à éliminer celles qui leur semblent dans l'incapacité de répondre bien qu'elles ne le soient pas (personnes endormies, ou sous l'emprise de l'alcool ou de drogues...).

Si le comptage des usagers est indispensable au calcul de la probabilité d'inclusion de chacun, sa réalisation pratique suppose de travailler en binôme (un enquêteur et un échantillonneur) lorsque les moyens et les conditions de terrain le permettent, ou de s'adjoindre l'aide d'un membre du service. En second lieu, cela suppose d'être en mesure de distinguer les utilisateurs des non-utilisateurs du service ce qui n'est pas toujours aisé si plusieurs services sont regroupés dans un même espace ou que l'enquête se déroule dans un espace public où se mêlent des personnes sans domicile et d'autres (équipes de rue).

De ces différents points de vue, la réalisation d'une pré-visite préparatoire par l'enquêteur dans chacun des services où il sera amené à intervenir est particulièrement importante ; elle constitue une étape clef d'adaptation au terrain et permet :

- de prendre contact avec les équipes qui y travaillent,
- de mettre à jour les informations collectées au cours de la phase d'inventaire : files actives, jours et horaires d'ouverture, existence même ou disparition d'un service, etc.
- de repérer le fonctionnement du service et la configuration concrète des lieux : y a-t-il plusieurs entrées ? existe-t-il des files d'attente, de distribution, des listes de rendez-vous... ?
- de choisir la méthode de tirage aléatoire la plus adaptée au service parmi celles présentées au cours de la formation.

Les méthodes de tirage aléatoire des enquêtés varient selon la prévisibilité ou non des usagers supposés venir le jour de l'enquête (liste de rendez-vous, réservation de lits, etc.) mais aussi selon le fonctionnement et la configuration des services (files d'attentes, itinéraires suivis par les usagers, entrée unique ou non, etc.). Selon le degré de structuration de l'activité, on peut globalement distinguer :

- les méthodes avec liste, avec tirage avant la prestation ou tirage après la prestation,
- et les méthodes sans liste : méthode de la file d'attente, de l'itinéraire, de l'intervalle de temps.

Dans ces deux cas, une table de tirage est utilisée. En revanche, dans les services les moins structurés (notamment ceux qui interviennent dans l'espace public), la consigne de tirage consiste à sélectionner la nième personne à droite du groupe rencontré. De fait, si des principes de tirage peuvent être donnés, la méthode doit néanmoins être adaptée à la réalité de chaque service.

## 2.4 Des conditions d'enquêtes particulières

Du point de vue des enquêteurs, la méthodologie d'enquête via les services d'aide nécessite de gérer une double contrainte qui consiste à s'adapter à chaque service pour ne pas perturber son fonctionnement et les relations entre les intervenants et les usagers, tout en respectant les impératifs méthodologiques et déontologiques qui supposent de pouvoir accéder et proposer un entretien aléatoirement à n'importe quel usager (sans restriction ou pré-sélection *a priori*), et de préserver la liberté de réponse de chacun ainsi que la confidentialité des informations recueillies (notamment par rapport à la structure).

Les vellétés d'intervention des membres du service dans la désignation des enquêtés constituent le problème le plus fréquent, qu'il s'agisse pour eux de protéger les usagers contre une démarche considérée comme intrusive ou potentiellement déstabilisante ou d'aider l'enquêteur en lui indiquant des « personnes intéressantes », etc. La nécessité du tirage fournit alors un argument méthodologique qui permet d'éviter ce type de sélection mais ce type de problème a parfois pu conduire à renoncer à l'enquête dans le service concerné. D'une façon plus générale, les enquêteurs doivent donc trouver, et gérer, la bonne distance vis-à-vis du service, être présent tout en gardant une extériorité nécessaire à la liberté de participation et de parole de chacun : un usager ne doit pas se sentir obligé de répondre pour satisfaire les intervenants d'un service dont dépendrait son logement par exemple. De ce point de vue, l'extériorité des enquêteurs par rapport à la structure où se déroule l'enquête participe à garantir la liberté des enquêtés et la confidentialité de leurs réponses. Cette approche se distingue d'autres enquêtes où les questionnaires sont administrés par les intervenants des services. Dans le cadre de l'enquête auprès des services itinérants (2002),

des périodes d'observation et de suivi des équipes dans leurs activités quotidiennes et une série d'entretiens avec des responsables associatifs ont permis aux chercheurs de se familiariser avec le travail des services et d'envisager au mieux, en concertation avec les intervenants, les modalités de la collecte. En particulier, la possibilité que les enquêtes soient directement passées par les équipes de maraudes a été étudiée avant d'être écartée afin de ne pas perturber leur relation avec les personnes qu'elles rencontrent.

Si l'intégration de nouveaux services tels que les équipes de rue améliore la couverture du champ de l'enquête, elle pose chaque fois de nouvelles contraintes et suppose d'adapter de façon spécifique les modalités d'enquête : par exemple, la durée du questionnaire doit être réduite pour tenir compte de la mobilité des équipes. Dans l'enquête Coquelicot (InVS 2004), l'auto prélèvement sanguin au doigt proposé aux enquêtés afin de mesurer la prévalence du VIH et du VHC chez les usagers de drogue n'a pu être réalisé dans les espaces publics. Dans l'enquête auprès des services itinérants, la difficile remémoration et identification des services rencontrés par les personnes (oublis, confusion entre les équipes des maraudes et les points soupes par exemple) nous a conduit à émettre différentes hypothèses. Les difficultés de report étant d'autant plus importantes qu'on remonte loin dans le temps, plusieurs pondérations ont été établies en faisant varier la période de référence (la veille / les dernières 24h) et l'éligibilité des services déclarés.

Enfin, aux difficultés inhérentes aux relations avec les services s'ajoutent la spécificité des horaires et des lieux d'enquêtes. En effet, les conditions d'entretiens sont souvent précaires (rue, bus, quais de métro) et aléatoires. Le climat, le froid, la pluie peut engendrer une baisse de fréquentation des services ou annuler la sortie d'une équipe de rue ; de même, une intervention policière, l'éjection d'un squat peut déstructurer des pratiques, des lieux de rencontres et rendre caduque le travail des équipes de rue et en conséquence, celui des enquêteurs. Enfin, un certain nombre d'entretiens se déroulent le soir, voire la nuit pour les services d'hébergement et les équipes de rue.

Pour toutes ces raisons, les enquêteurs recrutés pour ces enquêtes sont non seulement très expérimentés mais aussi volontaires pour participer à ce type de recherche ; ils bénéficient en outre d'une formation et d'un suivi étroit qui leur permettent d'aborder et de gérer un questionnement (trajectoires de vie difficiles, pratiques illégales...) et des conditions d'enquête particulièrement difficiles.

## Références bibliographiques

- Ardilly, P. et Le Blanc, D. (2001). « Echantillonnage et pondération d'une enquête auprès des personnes sans domicile : un exemple français », *Techniques d'Enquête*, vol 27, n°1, pp 117-125.
- Brousse, C., De La Rochère, B. et Massé, E. (2002a). « Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile », *Insee Première*, n°823, 4 pages.
- Burt M.R., Cohen B., (1989), « America's homeless. Numbers, characteristics, and programs that serve them », *Urban Institute Report*, n°3, p. 147-160
- Burt M.R., (1991), « Developing the estimate of 500 000-600 000 homeless people in the United States in 1987 », in C. Taeuber (ed), *Conference Proceedings for Enumerating Homeless persons : Methods and Data Needs*, p.130-138
- Dennis M.L., Iachan R., (1993). « A multiple frame approach to sampling the homeless and transient population », *Journal of Official Statistics*, n°4, p.747-764.
- Emmanuelli J., Jauffret-Roustide M., Desenclos J.C., Laporte A., Arduin P., Quaglia M. (2003), « Etude multicentrique multisites sur les fréquences et les déterminants des pratiques à risque de transmission de VIH et VHC chez les usagers de drogue (étude Coquelicot) – Phase de faisabilité », Rapport de fin d'étude, Institut de Veille Sanitaire, 80p.
- Lavallée, P. (1995). « Pondération transversale des enquêtes longitudinales menées auprès des individus et des ménages à l'aide de la méthode du partage des poids », *Techniques d'Enquêtes*, vol 21, n°1, pp 27-35.
- Marpsat M. et Firdion J.M., dir. (2000), *La rue et le foyer*, Travaux et Documents, Cahier n°114, PUF – INED, Paris, 413 p.
- Marpsat M. et Quaglia M. (2002), « Etude sur les sans-domicile non francophone utilisant les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds », Rapport non publié, Paris, France : Ined.
- Marpsat, M., Quaglia, M., Razafindratsima N., (2004), « Les sans domicile et les services itinérants », *Travaux de l'Observatoire 2003-2004*, p. 255-290
- Turnham J., Wilson E., Burt M., (2004), "A Guide to Counting Unsheltered Homeless People", U.S. Department of Housing and Urban Development Office of Community Planning and Development, 74 p.